



**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-30**

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le **12 6 JUIN 2026**
ID : 062-216209080-20260625-DELIB_30_2026-DE

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt-six,
Le 25 juin à 19 heures,

Date de convocation : Le 18 juin 2026
Date d'affichage : Le 18 juin 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Présents :

Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Tatiana LECUYER, Alain FIX, Valérie DELATTRE, Bernard MOUSSAY, Sylviane CORNET, Jean-Pierre FLOUR, Nicole MAGNIER, Valérie MANCHUELLE GILLET, Benjamin DESENCLOS, Marion LANNOY, Jean-Pierre KINOO, Delphine LEDOUX,

16/19

Excusé :

- Patrick GOMEL donne pouvoir à Benjamin DESENCLOS
- Calypso HOLUIGUE donne pouvoir à Dominique NAVET
- Philippe LELIEVRE donne pouvoir à Marion LANNOY

3/19

Absent :

0/19

Julien DIEU est nommé secrétaire de séance.

Décision Budgétaire Modificative

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que le montant du solde d'exécution de la section d'investissement reporté au budget 2026 est erroné suite à une erreur de saisie.

Il y a lieu de modifier les crédits

Il convient de prendre une décision budgétaire modificative qui est la suivante :

INVESTISSEMENT			
Imputation	Montant initial	Modification	Montant final
Recettes			
001	100 183.45 €	174 124.00 €	274 307.45 €
TOTAL	100 183.45 €	174 124.00 €	274 307.45€
Dépenses			
231	160 000.00 €	174 124.00 €	334 124.00 €
TOTAL	160 000.00 €	174 124.00 €	334 124.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les propositions présentées ci-dessus à l'unanimité, 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-Lès-Boulogne, le 25 juin 2026

Le Maire

 Jean-Michel DEGREMONT.

Certifié et rendu exécutoire le : 13 0 JUIN 2026